



52^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 8 – Débat général

Intervention du Luxembourg

29 mars 2023

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne.

La Conférence mondiale sur les droits de l'homme s'est tenue à un moment de grand optimisme pour l'humanité et la planète. La Guerre froide était révolue et l'avenir semblait prometteur. Le consensus pour un nouvel ordre international fondé sur le respect de la dignité humaine – consensus forgé dans l'enfer de la Seconde Guerre mondiale – a été réaffirmé à ce moment. Les États membres ont déclaré à nouveau à Vienne que les droits humains sont universels, indivisibles, interdépendants et se renforcent mutuellement.

Au cœur de ce consensus, tant en 1948 qu'en 1993, figure la conviction que l'exercice du pouvoir sans redevabilité mène à la souffrance humaine. L'affirmation de l'existence non négociable de droits humains, avec leur dimension de droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels visait à imposer des limites à l'exercice du pouvoir. C'est la raison pour laquelle la Déclaration souligne aussi l'importance de la démocratie, de la justice et de l'état de droit : des 30 dernières années, 15 années ont vu une régression mondiale démocratique.

Des régimes autoritaires aux quatre coins du monde capturent et instrumentalisent les institutions démocratiques et font fi de la séparation des pouvoirs ou de la règle du droit : ils se servent de la loi pour criminaliser toute forme de contestation. À chaque fois que tel ou tel État est accusé de répression ou de violations des droits humains, la défense invoquée est qu'il s'agit de la simple application de la loi, souvent contre des « terroristes » ou des « criminels ».

Déjà en 1993, la Conférence mondiale a reconnu ce risque et a recommandé à l'Assemblée générale d'étudier en priorité la question de la création d'un haut-commissariat aux droits de l'homme. Ensemble avec les autres mécanismes indépendants de l'ONU pour les droits humains, mais également les organisations non gouvernementales indépendantes, le BHCDH présente des solutions fondées sur les droits humains aux défis générationnels qui se dressent devant nous : climat, conflits, pandémies, inégalités, technologies.

Ces solutions sont accessibles à condition de reconnaître nos propres points faibles et le chemin qu'il nous reste à faire en matière de respect, de protection et de réalisation des droits humains ; de tous les droits de toutes les personnes, partout.

Je vous remercie de votre attention.